

RAPPEL de RNCAN - Importation de produits consommateurs d'énergie réglementés

La Loi sur l'efficacité énergétique et le Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada interdisent l'importation de certains produits consommateurs d'énergie (pour vente ou location) à moins que l'importateur ou le fournisseur ne se soumettent aux exigences qui y sont spécifiées.

PRODUITS RÉGLEMENTÉS*

APPAREILS DOMESTIQUES • Ventilateurs de plafond • Sécheuses • Laveuses • Laveuses-sécheuses • Déshumidificateurs • Lave-vaisselle • Cuisinières électriques • Congélateurs • Cuisinières à gaz • Fours à micro-ondes • Appareils de réfrigération divers • Réfrigérateurs et réfrigérateurs-congélateurs	CLIMATISEURS, GROUPES COMPRESSEUR CONDENSEUR ET REFROIDISSEURS • Refroidisseurs • Climatiseurs de grande puissance • Groupes compresseur-condenseur de grande puissance • Climatiseurs portatifs • Climatiseurs individuels • Climatiseurs terminaux autonomes • Climatiseurs centraux monobloc • Climatiseurs verticaux monobloc • Climatiseurs centraux bibloc	RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE • Réfrigérateurs, réfrigérateurs-congélateurs et congélateurs commerciaux • Machines à glaçons • Distributeurs automatiques réfrigérés • Composants des congélateurs-chambres et des réfrigérateurs-chambres
LAMPES ET BALLASTS POUR LAMPES • Lampes fluorescents compacts • Ballasts pour lampes fluorescentes • Lampes de service général • Lampes fluorescentes d'entretien général • Ballasts pour lampes aux halogénures métalliques	THERMOPOMPES • Thermopompes géothermiques • Thermopompes à circuit d'eau interne • Thermopompes de grande puissance • Thermopompes terminales autonomes • Thermopompes monobloc • Thermopompes verticales monobloc • Thermopompes bibloc	GÉNÉRATEURS D'AIR CHAUD, FOYERS, AÉROTHERMES ET VENTILATEURS-RÉCUPÉRATEURS • Générateurs d'air chaud à gaz • Générateurs d'air chaud à mazout • Générateurs d'air chaud électriques • Foyers à gaz • Aérothermes à gaz • Ventilateurs-récupérateurs
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE • Ensembles d'éclairage pour ventilateurs de plafond • Enseignes de sortie • Modules de signalisation piétonnière • Torchères	MOTEURS • Moteurs électriques • Petits moteurs électriques	CHAUFFE-EAU • Chauffe-eau électriques • Chauffe-eau instantanés au gaz • Chauffe-eau à réservoir alimentés au gaz • Chauffe-eau à mazout
	POMPES • Pompes à eau claire • Pompes de piscine	CHAUDIÈRES • Chaudières électriques • Chaudières à gaz • Chaudières à mazout
		COMPRESSEURS D'AIR
		TRANSFORMATEURS À SEC
		MATÉRIEL DE PLOMBERIE • Pommes de douche • Pulvérisateurs de prérinçage commerciaux • Robinets
		PRODUITS ÉLECTRONIQUES • Chargeurs de batterie • Produits audio compacts • Télévisions • Blocs d'alimentation externes • Produits vidéo • Thermostats à tension de secteur

*Consultez le site Web <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/reglement-efficacite-energetique/guide-reglement-lefficacite-energetique-canada> afin d'obtenir les renseignements les plus récents.



RAPPEL de RNCAN - Importation de produits consommateurs d'énergie réglementés

La *Loi sur l'efficacité énergétique* et le *Règlement sur l'efficacité énergétique* du Canada interdisent l'importation de certains produits consommateurs d'énergie (pour vente ou location) à moins que l'importateur ou le fournisseur ne se soumettent aux exigences qui y sont spécifiées.

Exigences relatives à l'importation

Exigences relatives aux rapports d'importation de RNCAN : les cinq éléments de données**

1. Nom du produit (p. ex. lave-vaisselle)
2. Numéro de modèle du produit
3. Marque du produit (s'il y a lieu)
4. Adresse du fournisseur
5. But de l'importation

**Dans le cas des chargeurs de batteries, blocs d'alimentation externes, ballasts pour lampes fluorescentes, moteurs électriques et petits moteurs électriques incorporés à un autre produit au moment de leur importation, cette exigence ne s'applique pas.

Pour plus d'informations

Opérations de conformité : importation@nrcan-rncan.gc.ca

Règlement sur l'efficacité énergétique : <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/reglement-lefficacite-energetique>

Agence des services frontaliers du Canada : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/dm-md/d19/d19-6-3-fra.html>